

3 NOVEMBRE

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 euros
31 rue Royale
CHAFFOIS
En cours d'immatriculation
R.C.S. BESANCON

DECISION DE NOMINATION DU GERANT

LES SOUSSIGNES :

1) Monsieur Bernard Raymond **PAULIN**, retraité, demeurant à CHAFFOIS (25300),
31, rue Royale,
Né à PONTARLIER (25300), le 11 décembre 1954.
Epoux de Madame Raymonde Marie Léonie Paulette MINARY,
Marié à la mairie de CHAFFOIS (25300), le 28 août 1976.
Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de
contrat de mariage préalable à leur union.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française.
« Résident » au sens de la réglementation fiscale.

2) Madame Raymonde Marie Léonie Paulette **MINARY**, retraitée, demeurant à
CHAFFOIS (25300), 31, rue Royale,
Née à PONTARLIER (25300), le 22 février 1955.
Epouse de Monsieur Bernard Raymond PAULIN,
Mariée à la mairie de CHAFFOIS (25300), le 28 août 1976.
Soumise au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de
contrat de mariage préalable à leur union.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
De nationalité française.
« Résidente » au sens de la réglementation fiscale.

SEULS ASSOCIES DE LA SOCIETE dénommée « 3 NOVEMBRE » dont le siège
est fixé à CHAFFOIS (25300), 31, rue Royale,

Conformément aux dispositions des articles 1846 et suivants du Code Civil et des
statuts de ladite société,

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de ladite société, **pour procéder à la
nomination du premier gérant de la société.**

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

BP RS

NOMINATION DES GERANTS

Monsieur Bernard **PAULIN**, susnommé, est nommé comme gérant pour une durée illimitée.

Monsieur Bernard PAULIN, ci-dessus nommé, déclare qu'il n'existe pas à sa connaissance d'obstacle à l'exercice du mandat qui vient de lui être confié.

En conséquence, il déclare accepter ce mandat.

POUVOIR DU GERANT

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues aux statuts de ladite société.

Tous pouvoirs sont confiés à tout porteur d'originaux, de copies ou extraits conformes du présent acte à l'effet de l'accomplissement de toutes formalités requises.

Fait à Paulin

Le 13/08/2025

Monsieur Bernard PAULIN



Madame Raymonde MINARY

